



# Olne Info

Histoire d'avenir

*Février 2024*



**Tout sur le budget 2024 – p.4 et 5**

**La médiation communale : nouveau service disponible à Olne – p.3**

**Tous nos prochains événements – Dès p.10**

Grand Champ



## Séance du 20 novembre 2023

- **CPAS/commune** : approbation du rapport des synergies entre la commune et le CPAS
- **Médiation communale** : voir article complet présent dans ce bulletin
- **Le Levant Olnois** : octroi d'un subside annuel de 240€ majoré de 1.260,00€
- **Service de Remplacement Agricole de la Région Herbagère** : octroi d'un subside annuel de 240€
- **-Guides et Scouts Olne** : octroi d'un subside annuel de 240€ majoré de 1.260€
- **Transcen'Danse** : octroi d'un subside annuel de fonctionnement de 400€
- **Fabrique d'église St Sébastien** : octroi d'un subside de 550,00 euros pour l'organisation de la procession
- **Comité de Quartier de la Neuville** : octroi, sous réserve de la reconnaissance de l'association, d'un subside ponctuel de 50€ pour l'organisation de la Fête des voisins
- **Coopération internationale** : approbation du projet de modification des statuts de l'asbl Dimension Nord Sud
- **Agence Immobilière Sociale - Assemblée générale extraordinaire** : approbation des points de l'ordre du jour
- **IMIO - Assemblée générale ordinaire** : approbation des points à l'ordre du jour
- **Spi - Assemblée générale stratégique et ordinaire** : approbation des points de l'ordre du jour
- **AIDE - Assemblée générale stratégique pour le démergement et l'épuration des communes de la province de Liège** : approbation des points de l'ordre du jour
- **RESA - Assemblée générale stratégique** : approbation des points à l'ordre du jour
- **Intradel - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire** : approbation des points des ordres du jour
- **Enodia - Assemblée générale du second semestre** : pas d'approbation de points de l'ordre du jour
- **Neomansio - Assemblée générale ordinaire stratégique** : approbation des points de l'ordre du jour

## Séance du 18 décembre 2023

- **Budget communal 2024** : approbation
- **Urbanisme** : approbation sur le règlement relatif à la redevance communale pour couvrir les frais de dossiers des permis et les prestations administratives en matière d'urbanisme (exercices 2024 à 2025)
- **Documents administratifs** : fixation de la taxe sur la délivrance de documents administratifs suivants (exercices 2024 & 2025) :

| Carte d'identité, titre de séjour, attestation d'immatriculation                                             |                      |                                        |                 |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------|----------------------------------------|-----------------|
|                                                                                                              | Délivrance ordinaire | Procédure d'urgence                    | Extrême urgence |
| Moins de 12 ans - Belge                                                                                      | gratuit              | 2,20€                                  | 2,88€           |
| Moins de 12 ans/ étranger                                                                                    | 2€                   | 2,20€                                  |                 |
| Adulte belge ou étranger                                                                                     | 6€                   | 6,50€                                  | 9€              |
| Duplicatas suite à une perte                                                                                 | 12€                  |                                        |                 |
| Passeport et document de voyage pour étrangers, réfugiés ou apatrides                                        |                      |                                        |                 |
|                                                                                                              | Délivrance ordinaire | Procédure d'urgence ou extrême urgence |                 |
| 0 à 18 ans                                                                                                   | gratuit              | 50€                                    |                 |
| + de 18 ans                                                                                                  | 13€                  |                                        |                 |
| Permis de conduire                                                                                           |                      |                                        |                 |
| Délivrance, renouvellement                                                                                   | 12€                  |                                        |                 |
| Pour raison aptitude médicale ou psychique AM, A1, A2, A, B, B+E, G                                          | gratuit              |                                        |                 |
| Autres documents = gratuit sauf :                                                                            |                      |                                        |                 |
| Certificats, attestation, extrait, copie, certificat bonne conduite, vie et mœurs, légalisation de signature | 2€                   |                                        |                 |
| Déclaration de changement d'adresse                                                                          | 3€                   |                                        |                 |

- **Prestations techniques pour personne occasionnant ou bénéficiant d'intervention des services communaux** : décision d'établir le règlement suivant :
  - Tarif horaire pour l'intervention d'un ouvrier : 45,00 € de 08:00 à 18:00 en semaine et 90,00 € de 18:00 à 08:00 en semaine, le week-end et les jours fériés.
  - Tarif horaire pour l'intervention d'un ouvrier avec un véhicule, du matériel ou de l'outillage : 80,00 € de 08:00 à 18:00 en semaine et 125,00 € de 18:00 à 08:00 en semaine, le week-end et les jours fériés.
- **Zone de secours** : exercice 2024 : approbation sur la dotation d'un montant de 171.396,74 €
- **Fonctionnaire sanctionnateur** : désignation de M. Adrien Minet
- **Police, sécurité et prévention** : approbation d'une convention relative à l'engagement d'un coordinateur de cellule de sécurité intégrale locale en matière de radicalisme, d'extrémisme et de terrorisme (CSIL-R)
- **Régie Communale Autonome** : renouvellement du contrat de gestion avec la RCA d'Olne pour une durée de 2 ans à compter du 1er janvier 2023
- **Ressourcerie - Assemblée générale extraordinaire** : approbation des points de l'ordre du jour
- **SCRL Crédit social logement - Assemblée générale extraordinaire** : approbation des points portés de l'ordre du jour
- **CHR Verviers - Assemblées générales ordinaire et extraordinaire** : approbation des points de l'ordre du jour



# Ma commune

## PERMANENCES DU COLLÈGE COMMUNAL

Chaque 1er lundi du mois, tous les membres du Collège communal (Monsieur le Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, Madame la Présidente du CPAS) se tiennent à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu sans rendez-vous, de 18h30 à 19h30 (sauf jours fériés et périodes de vacances scolaires). Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment. Toutes les coordonnées des échevins sont disponibles sur [www.olne.be](http://www.olne.be).

## PERMANENCES DE MONSIEUR LE BOURGMESTRE

Chaque semaine, Monsieur le Bourgmestre se tient à votre disposition à l'administration communale (rue Village 37) lors de permanences. Celles-ci ont lieu chaque mardi, sans rendez-vous, de 8h00 à 9h00 (sauf jours fériés et périodes de vacances scolaires). Pour les personnes ne pouvant se libérer aux jours et heures prévues, il reste bien entendu possible de fixer un rendez-vous à un autre moment (0499/40.16.67 – [cedric.halin@olne.be](mailto:cedric.halin@olne.be)).

## La Médiation communale : nouveau service disponible dans votre commune

Suite à la décision du Conseil communal du 20 novembre 2023, un Service de Médiation Communale a été institué au sein de la Commune d'Olné. On vous dit tout sur ce nouveau service :

### La médiation communale, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un outil neutre d'entente, d'écoute et de compréhension qui vise à favoriser les bonnes relations entre la population et les services communaux.

### Quel est le rôle du Médiateur communal ?

Son rôle consiste à aider toute personne rencontrant des difficultés avec un service de l'Administration communale. Il tente de concilier les points de vue des deux parties et de renouer le dialogue entre le citoyen et le service concerné. Il peut proposer une réponse, une information complémentaire, une médiation, une recommandation en équité...

### Qui peut introduire une réclamation ?

Toute personne ayant un litige avec un service de l'Administration communale. La réclamation individuelle peut être déposée par une personne physique ou morale. Une entreprise, quelle que soit sa forme juridique, ou une association peut introduire une réclamation.

### Dans quels domaines ?

Tous les domaines gérés par la Commune : accueil des citoyens, aménagement urbain, culture, enseignement communal, locations, logement, permis d'urbanisme et d'environnement (partie communale du processus), police administrative, population & état civil, propreté, voirie...

### Comment introduire une réclamation ?

La réclamation peut être écrite ou orale. Dans les deux cas, un accusé de réception est adressé ou remis au plaignant. Elle doit faire apparaître au minimum vos coordonnées, l'objet précis de la réclamation et le descriptif des démarches déjà entreprises. Le dépôt de la réclamation est gratuit.

Contact : [olne@le-mediateur.be](mailto:olne@le-mediateur.be) — [www.le-mediateur.be](http://www.le-mediateur.be)

<https://www.le-mediateur.be/page/introduction-d-une-reclamation.html> — 0800/19.199

### Ne sont pas prises en charge, les réclamations qui :

- mettent en cause les règlements communaux, la politique générale arrêtée par la Commune et les décisions du Conseil communal comme du Collège communal ;
- concernent des affaires hors compétence communale (matières gérées par la Wallonie ou l'Etat fédéral, litige privé, etc.) ;
- ont trait à des affaires dans lesquelles une procédure judiciaire est en cours ou celles dans lesquelles existent des voies de recours administratif, notamment auprès des autorités de tutelle ;
- ont pour objet des actes posés par les services de Police judiciaire ou administrative sauf pour les aspects relationnels de ces actes ;



## SERVICE DE DÉNEIGEMENT

En cas de chutes de neige, la surveillance de l'état des routes est réalisée à partir de 4h du matin. Un rôle de garde est assuré par le personnel communal. Le service de déneigement est organisé en privilégiant les rues parcourues par les bus et les zones très pentues, pour se terminer par les voies les plus accessibles.

### Une demande particulière ? Contactez le Service Voirie Hiver

A partir de 10h du matin, les services de déneigement pourront répondre aux demandes plus particulières qui auraient été signalées sur le répondeur du Service Voirie Hiver au 0474/35.85.89 (demande de déneigement d'une voirie publique, de traitement d'une chaussée verglacée publique, etc.). Tous les messages seront pris en compte. Attention : le Service Voirie Hiver ne réalise en aucun cas de dépannage de véhicule, ni de dégagement d'accès privé.

Pour le bon fonctionnement de notre service de déneigement, il est demandé aux riverains de stationner leur(s) véhicule(s) de façon à laisser le libre passage aux engins de déneigement.



## TOUT SUR LE BUDGET 2024

Le conseil communal du 18 décembre 2023 a approuvé le budget 2024 dont la synthèse est la suivante :

Tableau 1 : synthèse du budget ordinaire

|                             | BUDGET INITIAL 2023 | BUDGET INITIAL 2024 |
|-----------------------------|---------------------|---------------------|
| RECETTES                    | 5 603 048,87 €      | 5 975 244,24 €      |
| DÉPENSES                    | 5 566 255,32 €      | 5 503 935,37 €      |
| BONI (EX PROPRE)            | 36 823,55 €         | 741 308,87 €        |
| PRÉLÈVEMENTS                | 398 514,21 €        | 530 071,27 €        |
| EXERCICES ANTÉRIEURS (BONI) | 974 251,22 €        | 1 255 304,32 €      |
| RÉSULTAT GÉNÉRAL            | 908 869,70 €        | 1 196 541,92 €      |

Le boni à l'exercice propre est de 741.308,87 euros et de 1.196.541,92 euros à l'exercice global.

### 1.1. Quant aux dépenses

Tableau 2 : évolution du budget ordinaire par type de dépense (hors prélèvement)

|                | BUDGET INITIAL 2023 | BUDGET INITIAL 2024 | ÉVOLUTION | EN PART |
|----------------|---------------------|---------------------|-----------|---------|
| PERSONNEL      | 2 445 850,64 €      | 2 434 011,88 €      | -0,48%    | 44,22%  |
| FONCTIONNEMENT | 895 305,73 €        | 1 005 449,99 €      | +12,30%   | 18,27%  |
| TRANSFERT      | 1 608 300,70 €      | 1 625 255,96 €      | +1,05%    | 29,53%  |
| DETTE          | 341 048,97 €        | 439 217,54 €        | +28,78%   | 7,98%   |
| TOTAL          | 5 290 506,04 €      | 5 503 935,37 €      | +4,03%    |         |

#### 1.1.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont stables par rapport à 2023 (-0,48%). Cette stabilité est liée à plusieurs éléments ponctuels : mise à la pension d'un agent statutaire en fin de carrière (brigadier) en cours d'année dont le remplacement se fera à échelle plus basse et avec moins d'ancienneté, absence d'agents et engagement de personnel plus jeune donc bénéficiant de moins d'ancienneté.

Le nombre d'ETP n'est pas revu à la baisse par rapport à la situation existante. Rappelons que certains agents sont en congé maladie longue durée dont un agent statutaire qui reste totalement à charge de la commune en 2024.

#### 1.1.2. Dépenses de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2023 (+ 12,30%).

Cette différence concerne essentiellement le coût de l'énergie (électricité, chauffage des bâtiments et carburants) dont les crédits ont été maintenus au niveau fixé à la MB2 2023 car la répercussion réelle n'est pas encore connue. Une révision de ces montants sera effectuée une fois les décomptes reçus.

#### 1.1.3. Dépenses de transfert

Les dépenses de transfert sont estimées à la hausse de 1,05% compte tenu notamment de l'augmentation la contribution communale pour le CPAS (447.000 €), pour la zone de secours (171.396,74 €) et pour la zone de police (378.912,69 €).

(Notons que le budget initial 2023 prévoyait un montant proche compte tenu de l'inconnue que constituait alors la répartition du coût de la zone de secours entre les communes suite à la dénonciation de la clé de répartition par la ville de Verviers. Suite à l'accord politique intervenu début 2023, il était apparu que le montant fixé initialement en 2023 dans le budget était nettement plus élevé que le montant finalement réclamé)

#### 1.1.4. Dépenses de dette

Les dépenses de dette sont à la hausse compte tenu de la consolidation fin 2023 des emprunts prévus pour financer certaines dépenses extraordinaires des exercices 2020 à 2023.



## 1.2. Quant aux recettes

Tableau 3 : évolution du budget ordinaire par type de recette (hors prélèvements)

|            | BUDGET INITIAL 2023 | BUDGET INITIAL 2024 | ÉVOLUTION | EN PART |
|------------|---------------------|---------------------|-----------|---------|
| PRESTATION | 491 030,26 €        | 519 135,13 €        | +5,72%    | 9,43%   |
| TRANSFERT  | 5 078 297,33 €      | 5 052 156,56 €      | -0,51%    | 91,79%  |
| DETTE      | 33 721,28 €         | 403 952,55 €        | +1097,92% | 7,34%   |
| TOTAL      | 5 603 048,87 €      | 5 975 244,24 €      | +6,64%    |         |

Les recettes globales évoluent à la hausse par rapport à l'initial 2023 (+6,64%).

Ceci est essentiellement dû aux recettes liées à la vente de VOO qui induira un dividende exceptionnel de 330.071,27 € actée au sein des recettes de dette. Il faut souligner également que l'augmentation des taux permettra de dégager des intérêts sur la trésorerie communale.

Notons que les recettes d'IPP sont diminution par rapport aux recettes finalement actées pour 2023 à cause de l'effet 14/12<sup>e</sup> induit par la modification de la logique d'enrôlement par le SPF Finances à partir de 2023.

## 1.3. Soldes des fonds de réserve et des provisions disponibles au 31/12/2023

|                                                          |                |
|----------------------------------------------------------|----------------|
| FONDS DE RÉSERVE EXTRAORDINAIRE (FRE) HORS PIC ET PIMACI | 482 974,62 €   |
| FRE FRIC/PIC                                             | 203 158,81 €   |
| FRE PIMACI                                               | 106 218,18 €   |
| PROVISIONS                                               | 813 012,26 €   |
| TOTAL                                                    | 1 605 363,87 € |

Outre le boni cumulé de 1.196.541,92 €, il y a un montant de 1.605.363,87 € actuellement disponible au niveau des fonds de réserve et provisions. Un prélèvement de 530.000 euros est par ailleurs prévu en 2024 à charge de l'exercice propre.

Un montant de 156.610 € HTVA reste également à percevoir au niveau de l'indemnité de l'assurance pour le bâtiment de Saint-Hadelin (à récupérer au moment des travaux). Enfin, rappelons que les pensions des agents et des mandataires restent financées « hors budget » par le biais du fonds de pension communal (qui serait épuisé en 2030 s'il n'est pas recapitalisé entre temps)

## 2. SERVICE EXTRAORDINAIRE

Le service extraordinaire fait apparaître des dépenses pour 1.538.625,66 €.

Parmi les dépenses on peut relever les projets suivants :

|                                                      |              |
|------------------------------------------------------|--------------|
| RECONSTRUCTION BATIMENT SAINT HADELIN                | 900 000,00 € |
| DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE (HERDAVOIE + PARTIE RAFHAY) | 200 000,00 € |
| REMPLACEMENT LUMINAIRES LED (OSP2 RESA)              | 50 000,00 €  |
| TRAVAUX MAINTENANCE ADMINISTRATION COMMUNALE         | 25 000,00 €  |
| ACHAT CHAPITEAU ECOLE                                | 35 000,00 €  |
| TRAVAUX AUX ECOLES                                   | 31 500,00 €  |
| ABATTAGE D'ARBRES SUR DIVERS SITES                   | 55 000,00 €  |
| MOBILIER URBAIN                                      | 25 000,00 €  |
| RENOVATION JARDIN ET MURS DU PRESBYTERE              | 20 000,00 €  |
| RENOVATION BUREAUX VOIRIE                            | 40 000,00 €  |
| RADAR PREVENTIF                                      | 3 000,00 €   |
| TRAVAUX BATIMENT JLC                                 | 8 000,00 €   |
| ACHAT FOUR A PAIN                                    | 15 000,00 €  |
| AUTEUR DE PROJET DIVERS                              | 25 000,00 €  |
| VERDISSEMENT DES CIMETIERES                          | 10 000,00 €  |
| PETITS PROJETS DE LA CLDR                            | 12 000,00 €  |
| PACK BIOMETRIQUES                                    | 15 000,00 €  |
| ACHAT ECRAN INFORMATION (APPEL A PROJETS CGT)        | 25 000,00 €  |

L'équilibre du budget extraordinaire est réalisé par des prélèvements pour 337.625,66 €, par des emprunts pour un montant total de 779.271,00 € et par des subventions pour 421.729,00 €.



## PROLIFÉRATION DE RATS : LA COMMUNE POURSUIT SA CAMPAGNE DE DÉRATISATION EN 2024



Crédit : <https://freestock.org/>

Suite aux demandes de plusieurs citoyens faisant part de soucis de rats à leur domicile ou à proximité immédiate, les autorités communales avaient lancé en novembre 2020 une campagne de dératisation menée par une entreprise privée

spécialisée. Cette campagne traite le réseau d'égouttage, les abords des ruisseaux, les bâtiments communaux et sous-dépendances communales ainsi que les interventions chez les particuliers qui en font la demande préalablement. Une entreprise privée a ensuite été mandatée par la commune pour poursuivre la campagne chaque année, en mars et septembre. Pour 2024, les autorités communales ont décidé de fixer les campagnes aux dates suivantes : les 7 et 8 mars et les 26 et 27 septembre 2024.

Si vous êtes confrontés à une prolifération de rats à votre domicile ou dans votre jardin et que vous souhaitez vous inscrire pour la campagne des 7 et 8 mars 2024 (intervention gratuite), nous vous invitons à transmettre vos coordonnées complètes (nom + adresse complète + numéro de contact) au service Communication de la commune : Astrid Huyghe – [astrid.huyghe@olne.be](mailto:astrid.huyghe@olne.be) – 087/26 02 81. Le service recensera toutes les coordonnées et les transmettra à l'entreprise privée. Date limite de transmission des coordonnées à la commune pour cette campagne : vendredi 1er mars 2024 à 12h00.

**Attention > sont exclus des demandes : les commerces, les agriculteurs, les exploitations de quelque nature que ce soit, les bâtiments industriels et les endroits privés où une intervention conséquente de dératisation doit être réalisée.**

Nous profitons également de cet encart pour vous rappeler que nous mettons à votre disposition des sachets de graines empoisonnées (à l'administration, rue Village 37) que vous pouvez placer à divers endroits de votre habitation pour contribuer à la réduction du nombre de nuisibles.

## COLLECTE DES PAPIERS-CARTONS : RAPPEL DES RÈGLES À RESPECTER

Pour être collectés, les papiers/cartons doivent être :

- propres, secs et non gras
  - aplatis et rangés dans une caisse en carton ou ficelés en petits paquets de maximum 15 kg, sans fil métallique, ni papier collant
- Les papiers/cartons déposés dans des bacs en plastique ne sont pas collectés.

Des mains rouges seront apposées sur ces bacs.



[www.intradel.be](http://www.intradel.be)

| Les papiers-cartons autorisés                                                                                                            | Les papiers-cartons non autorisés                                                                                        |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Les sacs en papier<br>Les boîtes en carton<br>Les magazines et journaux<br>Les dépliant publicitaires débarrassés de leur film plastique | Les papiers souillés ou gras<br>Le papier aluminium<br>Le papier cellophane<br>Le papier peint<br>Les films en plastique |

## RECYPARCS :

**nouveau règlement d'accès depuis ce 1er janvier**

Intradel a mis à jour son règlement d'accès pour les recyparcs, il est effectif depuis ce 1er janvier 2024.

Le nouveau règlement inclut des modifications importantes pour optimiser leurs services et assurer un environnement plus durable. Pour connaître tous les détails et préparer au mieux vos prochaines visites, consultez le règlement complet:

<https://www.intradel.be/actualites/communication-officielle/recyparcs-apd-du-1er-janvier-nouveau-reglement-d-acces.htm?lng=fr>

## UN PROBLÈME AVEC LE RAMASSAGE DE VOS POUBELLES : n'hésitez pas à contacter Intradel

En cas de problème concernant le ramassage de vos déchets, nous vous invitons à contacter Intradel soit au 04/2407474 soit via l'adresse [info@intradel.be](mailto:info@intradel.be). Cela permet à Intradel de centraliser les plaintes, de vérifier leur récurrence et d'agir éventuellement en amont afin de résoudre le problème plus efficacement.



## FLASH INFO ENCOMBRANTS

Dés le 1<sup>er</sup> janvier 2024, chaque ménage olnois peut demander un passage gratuit annuel de la Ressourcerie

- Maximum **2 m<sup>3</sup>** d'encombrants
- **Sur réservation** : 04 220 00 00 ou [rdv@ressourcerie.be](mailto:rdv@ressourcerie.be)
- **Infos** : [recette@olne.be](mailto:recette@olne.be) ou 087 26 02 86





## LES ANNIVERSAIRES DE MARIAGE CÉLÉBRÉS EN 2023

Ont fêté leurs Noces d'Or : Mr GALLOY Jean Paul et Mme DEPIERREUX Marie Paule  
Mr STRUVAY Guy et Mme MARECHAL Anne-Marie  
Mr VERO Albert et Mme CARA Claudine  
Mr HENRY Didier et Mme DE BEUKELAER Marie-France  
Mr GALASYKA Richard et Mme HUBIN Chantal  
Mr STASSART Noël et Mme MÄDING Francine



Mr SGARLATA Salvatore et Mme DANS Marie-Rose  
Mr GILARD Francis et Mme COENEGRACHTS Lizette  
Mr BONDI Vito et Mme DICARA Catena  
Mr PIRARD Nicolas et Mme DEBIOLLE Nicole  
Mr LYSY Régis et Mme MEYER Jacqueline  
Mr BERTRAND Philippe et Mme VANHERCK Chantal

## PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS : certaines catégories d'électeurs doivent s'inscrire

Certaines catégories d'électeurs doivent s'inscrire à l'avance pour pouvoir participer aux élections. Voici toutes les infos:

### Belges de l'étranger

Les Belges qui résident à l'étranger et sont inscrits dans les registres consulaires de la population doivent s'inscrire dans le poste consulaire de carrière afin de pouvoir participer aux élections.

Plus d'informations : <https://europeanelections.belgium.be/node/111299>

### Européens qui résident en Belgique

#### Élections européennes

Les citoyens d'un état membre de l'UE qui sont inscrits dans les registres de la population d'une commune belge, peuvent s'inscrire sur la liste des électeurs pour les élections européennes. Ils peuvent s'inscrire via [www.inscription.elections.fgov.be](http://www.inscription.elections.fgov.be) ou via le formulaire (word) présent sur <https://elections.fgov.be/electeurs/comment-sinscrire>.

Plus d'informations : <https://europeanelections.belgium.be/node/111299>

#### Élections communales

Les européens qui résident en Belgique peuvent, dans certains cas, également participer aux élections communales. Ils peuvent s'inscrire via [www.inscription.elections.fgov.be](http://www.inscription.elections.fgov.be) ou via le formulaire (word) présent sur <https://elections.fgov.be/electeurs/comment-sinscrire>.

### Non Européens qui résident en Belgique

Les non Européens qui résident en Belgique peuvent, dans certains cas, participer aux élections communales. Ils peuvent s'inscrire via [www.inscription.elections.fgov.be](http://www.inscription.elections.fgov.be) ou via le formulaire (word) présent sur <https://elections.fgov.be/electeurs/comment-sinscrire>.

## ELECTIONS JUIN 2024 : tout sur le vote par procuration

Pour les élections de juin 2024, les électeurs peuvent émettre leur vote en donnant procuration à un autre électeur (article 147bis du Code électoral). Peut mandater un autre électeur pour voter en son nom :

1. l'électeur qui, pour cause de maladie ou d'infirmité, est dans l'incapacité de se rendre au bureau de vote ou d'y être transporté;
2. l'électeur qui, pour des raisons professionnelles :
  - est retenu à l'étranger de même que les électeurs, membres de sa famille ou de sa suite, qui résident avec lui;
  - se trouvant dans le Royaume au jour du scrutin, est dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote;
3. l'électeur qui exerce une activité en tant que travailleur indépendant;
4. l'électeur qui, au jour du scrutin, se trouve dans une situation privative de liberté par suite d'une mesure judiciaire;
5. l'électeur qui, en raison d'une activité liée à ses convictions, se trouve dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote;
6. les étudiants qui, pour des motifs d'étude, se trouvent dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote;
7. l'électeur qui séjourne temporairement à l'étranger (pour un motif non professionnel), et se trouve dès lors dans l'impossibilité de se présenter au bureau de vote le jour du scrutin.

La procuration est rédigée sur un formulaire dont le modèle est fixé par le Gouvernement et qui est délivré gratuitement au secrétariat communal. L'usage de ce formulaire est obligatoire, à l'exclusion de tout autre. La procuration peut être donnée jusqu'au jour de l'élection dans les cas 1, 2, 4, 5 et 6 visés ci-dessus et jusqu'à la veille du scrutin dans les cas 3 et 7 visés ci-dessus.

Il vous est loisible d'obtenir plus d'informations et de télécharger le formulaire de procuration sur cette page :

<https://elections.fgov.be/electeurs-que-faire-en-cas-dindisponibilite-le-jour-du-vote/le-vote-par-procuration>

Les informations concernant les élections d'octobre seront diffusées ultérieurement.

## A chacun sa place !

Les équipes des urgences de la police sont encore trop souvent sollicitées pour des missions de divagation d'animaux..

Pas toujours simples à solutionner...  
Et pendant ce temps,







## Aidez-nous à faire stériliser les chats errants/sauvages



La commune d'Olne lance, en collaboration avec le SPW, une campagne pour le bien-être animal. Grâce à celle-ci, tous les soins vétérinaires aux animaux errants/sauvages apportés chez le vétérinaire par des citoyens olnois (stérilisation des chats errants/sauvages + soins urgents aux animaux errants/sauvages) seront entièrement financés par la commune d'Olne jusqu'au 31 mars 2024.



**Cette campagne vise particulièrement à stériliser les chats errants/sauvages afin de faire baisser les statistiques d'abandon et de surpopulation.**

Si vous habitez Olne et que vous souhaitez participer à cette campagne, nous vous demandons, d'ici le 31 mars 2024 au plus tard, de :

 **contacter par téléphone l'un des trois cabinets désignés par le Collège communal d'Olne et fixer un rendez-vous pour pratiquer les soins susmentionnés**

> Docteur Marie Vaessen, Voie des Ardennais 24 à 4877 Olne  
0472/96 93 18 - [www.veterinairevaessen.be](http://www.veterinairevaessen.be)

 *Sur rendez-vous. Merci de prévenir au préalable du jour de la capture.*

> Cabinet vétérinaire Senden et Humier, Rue Pierre Curie 26 à 4630 Soumagne  
04/377 46 73 - [www.veterinairesoumagne.be](http://www.veterinairesoumagne.be)

 *Prise de rendez-vous obligatoire avant toute visite*

> Cap Santé, cabinet vétérinaire Tsalos & Lemaire, Avenue de la Résistance 508 B à 4630 Soumagne

04/370 61 00 - <https://capsante-vet.be>

 *Prise de rendez-vous obligatoire avant toute visite*

 **capturer l'animal concerné et le conduire chez le vétérinaire** > attention : il est obligatoire que celui-ci soit errant/sauvage, aucun soin ne sera gratuit pour les animaux domestiques

*Vous avez besoin d'une cage-trappe pour capturer un chat ?*

*La commune d'Olne en prête > contactez le 087/26 02 81 ou [astrid.huyghe@olne.be](mailto:astrid.huyghe@olne.be)*

 **venir rechercher l'animal après les soins pour le relâcher dans la nature**

Si les conditions ci-dessus sont bien remplies, aucune somme ne vous sera facturée, l'entièreté des soins sera payée au vétérinaire par la commune grâce à une subvention du Service public de Wallonie, Département du Bien-être animal.





### ENQUÊTE STATBEL SUR LES FORCES DE TRAVAIL

Plusieurs ménages olnois ont été sélectionnés pour participer à une enquête sur les forces de travail. Des enquêteurs de Statbel, l'office belge de statistique, viendront ainsi prochainement à Olne pour interroger ces ménages. Chaque ménage, sélectionné à partir du Registre National, recevra une lettre de Statbel l'informant de l'enquête à venir et mentionnant les coordonnées de l'enquêteur qui lui a été attribué. Celui-ci prendra contact avec le ménage pour convenir d'une date d'entretien. La participation à l'enquête est une obligation légale en vertu d'un arrêté royal. Pour les ménages sélectionnés, il s'agit donc d'une excellente occasion de contribuer à une meilleure connaissance des forces de travail en Belgique.

Les résultats de l'enquête, totalement anonymes, donneront une vision précise du marché du travail belge et recouvriront des domaines tels que la situation professionnelle, la recherche d'emploi, le niveau d'instruction, l'emploi et les qualifications. Statbel utilisera ces données pour établir des statistiques au niveau national et régional. L'enquête étant également organisée dans les autres pays membres de l'UE, des statistiques européennes comparatives seront également élaborées.

Les personnes ayant des questions peuvent contacter Statbel :

Email: [EAK-EFT@economie.fgov.be](mailto:EAK-EFT@economie.fgov.be)

Website: <https://statbel.fgov.be/fr/LFS>

Tél.: 0800 120 33

### 553 COUGNOUS DISTRIBUÉS

La distribution des cougnous aux Olnois âgés de 70 ans et plus a eu lieu le mercredi 10 janvier en matinée. Cette magnifique activité intergénérationnelle s'est déroulée dans la bonne humeur.

19 bénévoles ont sillonné les rues accompagnés d'enfants des écoles pour présenter leurs vœux et remettre un délicieux cougnou aux Séniors olnois qui nous ont ouvert leur porte avec un large sourire.

Une organisation de la CLDR avec le soutien de la Commune, du CPAS, de l'école St Louis et de l'école communale d'Olne et St Hadelin.



### AIDEZ-NOUS À VOUS AIDER !

Il arrive que nous devions vous contacter par courrier parce que nous n'avons pas vos coordonnées (numéro de GSM et/ou adresse mail). Notre souhait est de rendre nos échanges plus fluides et plus rapides.

Lors de votre prochain passage à l'administration, demandez l'encodage de vos données complètes ou remettez-nous le talon ci-dessous par mail à [population@olne.be](mailto:population@olne.be), dans la boîte aux lettres, par courrier, ... (un formulaire par membre majeur du ménage)

#### DONNEES DE CONTACT

Je soussigné,

Nom : .....

Prénom : .....

N.N. : .....

autorise l'administration communale d'Olne à encoder :

mon adresse de courriel : .....

mon numéro de GSM : .....

sur ma fiche du Registre national.

Fait à Olne, le .....

L'Administration communale de Olne s'engage à ne récolter ces données personnelles qu'à la seule aénalité d'assurer la bonne réception des informations en lien avec la Commune. A cette fin les informations ne seront pas conservées plus longtemps que le délai prescrit par la loi. Vos données personnelles ne sont accessibles qu'aux personnes dûment autorisées. L'Administration communale de Olne met en œuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir au maximum la sécurité de vos données contre les pertes de confidentialité, d'intégrité et/ou de disponibilité. En tant que personne concernée vous disposez de droits sur vos données personnelles (ex : droit d'information, de correction, de suppression, ...). Pour les faire valoir ou répondre à vos questions sur vos données personnelles contactez notre délégué à la protection des données via l'adresse [dpo@olne.be](mailto:dpo@olne.be).



### PROCHAINES COLLECTES DE SANG DE LA CROIX-ROUGE

Les prochaines collectes de sang de la Croix-Rouge sont programmées aux dates suivantes :

- **vendredi 12 avril de 16h45 à 20h**
- **vendredi 12 juillet de 16h45 à 20h**
- **vendredi 11 octobre de 16h45 à 20h**

Lieu : Ecole communale d'Olné

**CROIX-ROUGE**  
de Belgique



### UNE VESTIBOUTIQUE PRÈS DE CHEZ VOUS ?

Située à Nessonvaux, notre vestiboutique de la Croix-Rouge vous propose des vêtements de qualité à très petits prix, pour petits et grands. Vous y êtes chaleureusement accueillis les jeudis et vendredis de 10h à 16h, un samedi sur deux\*, de 13h à 17h.

Retrouvez-nous également sur Facebook : "Vestiboutique Croix-Rouge Nessonvaux"

Si vous avez des vêtements en bon état et que vous (ou vos enfants) ne portez plus, n'hésitez pas à prendre contact via le numéro ci-dessous ou à passer pendant les heures d'ouverture.

**Vestiboutique de la Croix-Rouge**  
**Maison Croix-Rouge Olne-Sprimont-Trooz**  
**9, rue du Général de Gaulle - Nessonvaux**  
**0490 58 89 91**

\* prochains samedis : 24 février, 9 mars, 23 mars



## GRAND NETTOYAGE du 21 au 24 mars à Olne: inscrivez-vous!

**La commune d'Olné participera au Grand nettoyage  
Bewapp qui se déroulera  
du jeudi 21 au dimanche 24 mars 2024 !**

Si vous souhaitez vous inscrire à cet événement, rendez-vous avant le 13 mars sur le site officiel de Bewapp : <https://www.bewapp.be/>.

Cette inscription vous permettra de choisir votre jour de nettoyage et de recevoir chez vous le matériel de nettoyage nécessaire (gilets, gants, sacs).

L'administration communale recevra automatiquement copie de vos coordonnées et vous enverra une liste de lieux de dépôt afin que vos sacs puissent être ramassés par le personnel communal dans les jours suivants le ramassage.

Un grand merci de votre participation 🍌 !!!





## VISITE À LA MAISON DE REPOS POUR LES ÉLÈVES DE SAINT-HADELIN

Le jeudi 21 décembre, les élèves de 3ème primaire de l'implantation de Saint-Hadelin ont passé un bel après-midi de partage à la maison de repos "Les Aquarelles" à Olne.

Les enfants avaient préparé des cartes de vœux pour les résidents et ont rendu visite à nos aînés dans les chambres, par petits groupes. Ils ont ensuite joué à des jeux de société, récité des poèmes et mangé le goûter en charmante compagnie. Quel immense plaisir de voir des paillettes de joie dans les yeux de leurs hôtes !

Madame Christel Collard (P3 de Saint-Hadelin)



## EXPÉRIENCES SCIENTIFIQUES POUR LES 3èmes PRIMAIRES DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'OLNE

Ce mois-ci, en troisième année, nous avons découvert ce dont a besoin une plante pour pousser. Pour ce faire, nous avons d'abord émis des hypothèses : la plante a peut-être besoin de lumière, la plante a peut-être besoin de chaleur... Après avoir déterminé ce que nous allions tester et l'emplacement des différents pots, nous avons planté des graines et des bulbes de plantes à fleurs dans plusieurs petits pots. Nous les avons placés à différents endroits dans l'école et tous les deux jours nous allions observer l'évolution de la plante. Après quelques semaines, nous avons pu conclure ce dont nécessite une plante à fleurs pour pousser correctement.

### Hypothèses et observations

Hypothèse 1: la plante a besoin de chaleur. -> Nous avons placé un pot sur une armoire de la classe à proximité d'un radiateur.

Observation: la plante a poussé.

Hypothèse 2: la plante n'a pas besoin de chaleur. -> Nous avons placé un pot dans le frigo. Observation: la plante n'a pas du tout poussé.

Hypothèse 3: la plante a besoin de lumière. -> Nous avons placé un pot sur l'appui de fenêtre. Observation: la plante a poussé.

Hypothèse 4: la plante n'a pas besoin de lumière. -> Nous avons placé un pot à l'intérieur d'une armoire sombre. Observation: la plante a un peu poussé mais n'est pas verte.

Hypothèse 5: la plante a besoin d'eau. -> Nous avons placé un pot sur le bureau de madame et nous l'arrosions tous les deux jours. Observation: la plante a bien poussé.

Hypothèse 6: la plante n'a pas besoin d'eau. -> Nous avons placé un pot sur le bureau de madame et nous ne l'arrosions pas. Observation: la plante a un tout petit peu poussé (terreau humide lorsque nous avons planté les graines et bulbes).

Hypothèse 7: la plante a besoin de nourriture (terreau). -> Nous avons placé un pot sur une étagère avec du terreau. Observation: la plante a poussé.

Hypothèse 8: la plante n'a pas spécialement besoin de terreau. -> Nous avons placé un pot sur une étagère avec de l'ouate. Observation: la plante n'a pas poussé mais la graine a germé.

**Conclusion : la plante a besoin de chaleur, de lumière, d'eau et de terreau pour pousser correctement. Nous avons aussi remarqué que les graines poussent plus vite que les bulbes.**

Laura Lacroix et Xavier Hamer  
enseignants de 3ème primaire de l'école communale d'Olne







### MARCHÉ DE NOËL À L'ÉCOLE COMMUNALE DE SAINT-HADELIN

Le sapin à peine dressé, les enfants de l'école maternelle de Saint-Hadelin se sont empressés de le décorer d'invitations pour leur Marché de Noël.

Tous les élèves (de la classe d'accueil à la 3<sup>ème</sup> maternelle) se sont mis au travail pour la préparation des recettes culinaires. Quel plaisir de montrer nos productions aux parents !

Le marché s'est déroulé dans une ambiance bien agréable pour fêter cette fin de trimestre.



### SPECTACLE DE NOËL POUR LES ÉLÈVES DU CYCLE 5/8 DE L'ÉCOLE COMMUNALE D'OLNE

Vendredi 15 décembre, les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années primaires de l'école communale d'Olne ont présenté leur spectacle de Noël aux parents à la salle Théo Dubois. Celui-ci était l'aboutissement de nombreuses heures de travail et d'investissement. Les enfants ont brillé sur scène grâce à leurs performances pleines d'émotions.

Félicitations aux élèves et aux enseignantes (Mme. Stéphanie - Mme. Chloé - Mme. Royen) pour ce moment magique.





### L'ÉCOLE SAINT-LOUIS SE MET AU «QUART D'HEURE LECTURE» POUR TOUS !



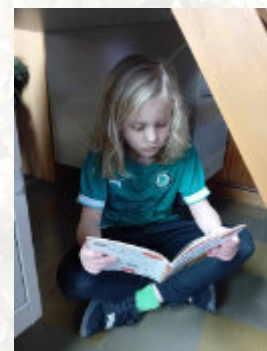
Depuis la rentrée, nous avons instauré le « quart d'heure lecture » pour tous. Cette démarche consiste à ce que les élèves et aussi les enseignants lisent pendant un quart d'heure à raison de deux fois par semaine.

Un moment suspendu pour apprendre et réapprendre le plaisir de lire. Laisser la liberté de choisir son livre facilite son appropriation et désacralise la relation à l'objet livre. Roman, documentaire, bande dessinée, l'élève peut se laisser guider par son envie de découvrir. Grâce à cette démarche, nous espérons que nos élèves accèdent plus facilement aux livres et nous souhaitons créer une ouverture sur le monde.

Outre ses vertus d'apaisement du climat scolaire, ce temps de pause collectif en silence favorise la concentration des élèves et l'immersion dans la lecture.

Le quart d'heure achevé, l'univers de l'auteur continuera d'accompagner l'élève jusqu'à la prochaine séance....

L'équipe éducative.



### VACANCES ACTIVES 2024 : RECRUTEMENT DE MONITEURS

L'administration communale d'Oline recrute des **moniteur(trice)s breveté(e)s et non breveté(e)s** ainsi qu'un(e) **coordinateur(trice)-adjoint(e) de plaines de jeux** pour la période du 29 juillet 2024 au 16 août 2024 inclus.

Les conditions requises pour accéder à ces emplois sont fixées comme suit :

Pour les moniteurs(trice)s, priorité sera donnée aux moniteur(trice)s qui sont étudiant(e)s

- être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ou ressortissant(e) de l'Espace Economique Européen
- être âgé(e) de 17 ans minimum.

- posséder une des qualifications reprises à l'article 5 du Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Pour le(a) coordinateur(trice)-adjoint(e)

- être belge ou citoyen (ne) de l'Union Européenne ou ressortissant(e) de l'Espace Economique Européen
- être âgé(e) de 18 ans minimum.

- posséder une des qualifications reprises à l'article 5 du Décret du 17 mai 1999 relatif aux centres de vacances

Les candidats retenus seront soumis à un examen médical avant l'entrée en fonction.

Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 11 mars 2024 à minuit à l'attention de Monsieur le Bourgmestre d'Oline, Rue Village 37 à 4877 OLINE, par pli recommandé déposé à la poste (le cachet de la poste faisant foi) ou déposées au secrétariat communal contre accusé de réception, accompagnées des documents suivants :

- une lettre de candidature
- un curriculum vitae
- le cas échéant, copie du brevet d'animateur ou de coordinateur homologué ou l'équivalence d'un ancien brevet

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Service Accueil Temps Libre – Sabrina Wertz – tél. : 087/26 02 71.



# L'échange de maisons

## Une autre façon de voyager

Depuis sa création dans les années 70, le concept « d'échange de maisons » a bien évolué et recense de plus en plus d'adeptes. Très économique, cette pratique permet de réduire à néant ses frais d'hébergement.

- ✓ Mais comment se déroule concrètement un échange de maisons ?
- ✓ Quelles sont les conditions qui encadrent cette pratique ?
- ✓ Où s'adresser si on veut tester ce mode de voyage ?
- ✓ Quels sont ses avantages, ses contraintes et les craintes à braver ?
- ✓ Est-ce une concurrence pour l'hébergement payant ?

**Venez assister à notre conférence pour tout savoir sur l'échange de maisons !**



### CONFÉRENCIÈRE

#### Bernadette Bauwens

Bernadette Bauwens est institutrice à l'école communale de Saint-Hadelin. Depuis 15 ans, elle voyage d'une façon plutôt originale: via l'échange de maisons ! « J'ai testé avec ma famille l'échange de maisons de Québec à Paris en passant par l'Irlande du Nord et la République Tchèque. À chaque fois, c'est une expérience authentique chez de vraies personnes qui nous prêtent leur maison/appart dans lequel ils vivent. On est loin des sites de locations de maisons/appartements entre particuliers, proposant des logements de plus en plus aseptisés, spécialement conçus pour la location. Ce n'est pas rare qu'on ait les plantes à arroser, le courrier à relever et pourquoi pas un lapin à nourrir. Depuis quelques temps, je suis devenue ambassadrice du site HomeExchange c'est à dire que j'ai choisi d'aller encore plus loin dans le partage en donnant du temps pour répondre aux questions de la communauté et partager mon expérience et mon enthousiasme pour l'échange de maisons, que ce soit sur le chat live du site, sur les groupes Facebook ou parfois même en contact direct avec les médias lors d'événements ».

#### Infos

**Jeudi 21 mars 2024 – 20h00**

Espace culturel de Hansez  
Chemin de la chapelle 4 à 4877 Olne

**Entrée gratuite**

**Informations et inscription recommandée :**  
Service Communication de la commune  
d'Olne

087/26.02.81 ou [astrid.huyghe@olne.be](mailto:astrid.huyghe@olne.be)

CYCLE DE  
CONFÉRENCES  
COMMUNALES

2024





### CONCERT DE NOËL DU 16 DÉCEMBRE : UN TOUT TOUT TOUT GRAND MERCI !!!

Grâce à votre générosité et à celle du groupe Gospel Action Team qui a livré une magnifique prestation devant plus de 300 spectateurs, nous avons pu récolter la somme de 1.424,65 euros lors du concert de Noël du samedi 16 décembre à l'église Saint-Sébastien !!!

L'entièreté des dons a été versée à La Marjolaine, Grand Vaux 5 à Olne, spécialisée dans l'hébergement et la prise en charge d'enfants et adolescents mandatés par le Service de l'Aide à la Jeunesse (SAJ) ou le Service de la Protection de la Jeunesse (SPJ).



Ville de Remouchamps

## EXPO-VENTE

**PAYÉ-EMPORTÉ**

**YVES SCHAMP**  
PEINTURES  
**KARL HENZ**  
VITRAUX

**20 & 21 AVRIL 2024**  
DE 11 À 18H

**Salle Théo Dubois**  
8 rue du Presbytère  
4877 Olne

[schamp.yves@yahoo.com](mailto:schamp.yves@yahoo.com) 0478 245 592  
[karl.henz.32@gmail.com](mailto:karl.henz.32@gmail.com) 0494 19 48 33



Tu as minimum 16 ans

Tu viens de Olne  
ou alentours ?

Viens porter le projet  
que tu veux !

La Maison des Jeunes de Saint-Hadelin  
t'ouvre ses portes les weekends et lors de  
nos événements toute l'année.

Si tu recherches un groupe dynamique dans  
lequel t'impliquer pour la jeunesse de la  
commune, **rejoins-nous !**

Pour plus d'informations, consulte notre  
page Facebook. À très bientôt !

**Viens t'amuser !**



Maison des jeunes st hadelin  
[www.facebook.com/mjsainthadelin](http://www.facebook.com/mjsainthadelin)

LE GROUPE  
"FEMMES  
femmes  
femmes  
et Cie"  
ET



*La Chorale  
de Clerheid*

CHANTENT ENSEMBLE

"On m'a toujours dit  
Qu'en chantant avec son cœur  
On faisait chanter le monde..."

**8 MARS 2024**

**17H30 ET 19H**

**AU CENTRE RÉCRÉATIF DE REMOUCHAMPS**

RÉSERVATION OBLIGATOIRE (JUSQU'AU 1ER MARS)

[ecoledclerheid@gmail.com](mailto:ecoledclerheid@gmail.com)

Prix libre entre 10 et 20 euros (gratuit aux < de 12 ans)







## « Après-midi jeux de société »

Tu aimes les jeux de société ou aimerais les découvrir ?  
Un après-midi jeux de société ça te dit ?  
Viens nous rejoindre pendant les vacances de carnaval ...  
Et place aux jeux !

Où ?

Bibliothèque d'Olne  
Rue Village, 37  
4877 Olne

Quand ?

Mardi 27 février  
De 14h à 17h

Infos et inscriptions :

Bibliothèque d'Olne :  
087/64.65.49  
bibliotheque@olne.be

Prix :

GRATUIT

Pour qui ?

Enfants à partir de 4 ans



## Histoires à la carte



Rendez-vous lecture pour les 3-8 ans

Pour les enfants qui aiment les histoires mais ne savent pas encore lire,  
Pour ceux qui savent lire mais aiment qu'on leur raconte des histoires,  
Un rendez-vous en entrée libre pendant 5min, 15 min, 1h...selon votre appétit !

Choisissez dans le menu du jour le livre que vous souhaitez,  
Commandez votre « plat » au « Chef-lecteur »,  
Bonne dégustation !

Où ?

Bibliothèque d'Olne  
Rue Village, 37  
4877 Olne

Quand ?

1 samedi/mois  
Entre 10h30 et 11h30  
2 mars  
6 Avril  
4 Mai  
1 Juin

Infos :

Bibliothèque d'Olne :  
087/64.65.49  
bibliotheque@olne.be

Prix :  
GRATUIT



3-7 ans

## Spectacle

### Petites histoires pour grandes oreilles

« Des histoires de forêt.  
Des histoires de loups.  
Des histoires pour rire.  
Des histoires pour Frémir.  
Des histoires pour Petites et Grandes Oreilles,  
pour Petits et Grands Yeux.



Un moment tout en fantaisie et en douceur,  
où l'on écoute, où l'on regarde, installé  
temporairement.  
Un voyage au Pays des Histoires, dans un  
monde plein de fantaisie où le visuel  
accompagne les mots et où le livre n'est jamais  
très loin. Un univers mêlant Histoires racontées,  
Livres Pop-Up, Figurines en papier et petites surprises  
visuelles.

Alors, ouvrez grand vos yeux et vos oreilles : c'est parti pour les histoires !  
Un spectacle à partir de 3 ans, à partager en famille."

Quand ?

Dimanche 14 avril  
À 15h

Où ?

Salle Théo Dubois  
Rue du Presbytère, 8  
4877- Olne

Infos et inscriptions :

Bibliothèque d'Olne  
087/64.65.49  
bibliotheque@olne.be

Prix :  
3€/personne



## « Après-midi jeux de société »

Tu aimes les jeux de société ou aimerais les découvrir ?  
Un après-midi jeux de société ça te dit ?  
Viens nous rejoindre pendant les vacances de carnaval ...  
Et place aux jeux !

Où ?

Bibliothèque d'Olne  
Rue Village, 37  
4877 Olne

Quand ?

Mardi 7 mai  
De 14h à 17h

Infos et inscriptions :

Bibliothèque d'Olne :  
087/64.65.49  
bibliotheque@olne.be

Prix :  
GRATUIT

Pour qui ?

Enfants à partir de 4 ans

Les places sont limitées, les inscriptions sont donc indispensables



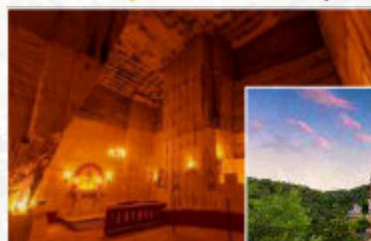
## DES NOUVELLES des

TEMPS  
LIBRES  
OLNOIS

Deux moments de convivialité et de bonne humeur nous ont permis de terminer 2023 en beauté et d'entamer 2024 bien agréablement : notre repas de fin d'année, ce 25 novembre dernier, animé par un prestidigitateur mentaliste vraiment bluffant et ce 27 janvier un traditionnel goûter de Nouvel An particulièrement délicieux !

### Voici NOS projets pour le début de 2024 :

- ❖ Le 29 février 2024 : une **excursion à Kanne** : visite guidée des **grottes-carrières de Riemst**, découverte de leurs activités (champignons, charcuterie, bière... dégustation) ; repas de midi à Kanne puis visite guidée du **Jésuitenbergr**. PAF : 48€
- ❖ Le 4 mai 2024 : notre **repas de printemps**.
- ❖ Les 13 et 14 juin 2024 : une **excursion de deux jours en Allemagne** : visite guidée du Château d'Eltz, dîner à Rudesheim, visite d'un domaine viticole et dégustation de vins, repas du soir à l'hôtel ; le lendemain : visite guidée de Rudesheim, visite du Musée des automates et des instruments de musique, croisière sur le Rhin avec repas de midi sur le bateau. PAF : 315€
- ❖ Et pour la suite, nos **après-midi jeux de société**, la **journée « Art Nouveau » à Bruxelles**, la **visite du Jardin botanique de Meise...** (dates à fixer) sont toujours dans nos projets !



### Bienvenue à tous !

Renseignements et inscriptions :  
Jacqueline Richelle 0475 89 20 53  
[jrichelle@hotmail.com](mailto:jrichelle@hotmail.com)

Pour nous soutenir et être membre,  
la cotisation 15€ est à verser  
sur le compte BE36 0688 9744 9481



## Rencontre littéraire

La bibliothèque d'Olne et le comité de lecture  
« Saveurs de lire » vous invitent à une rencontre  
avec l'autrice liégeoise **Bernadette Mars**  
qui nous présentera son dernier  
roman : **Rhapsodie afghane**



**Quand ?** Dimanche 24 mars à 14h      **Où ?** Salle des Conseils, 91 - 4877 Olne

« Une femme belge d'une cinquantaine d'années. Un jeune père de famille venu d'Afghanistan. Elle a trois enfants, enseigne, mène une existence qui lui convient. Il a fui son pays que ses deux enfants et son épouse n'ont pu quitter ».

Rhapsodie où les thèmes s'enchaînent, libres et fantasques, ce texte crée peu à peu un univers romanesque. Une histoire d'amour peu conventionnelle. Des femmes afghanes qui crient leur détresse dans de brefs poèmes. Des rues arpentées pour trouver un logement. Des textes anciens qui revivent. Un matin pluvieux devant la gare du Nord. Les fresques de Sashia Hasseini. Des bouddhas gisant sur le sol...

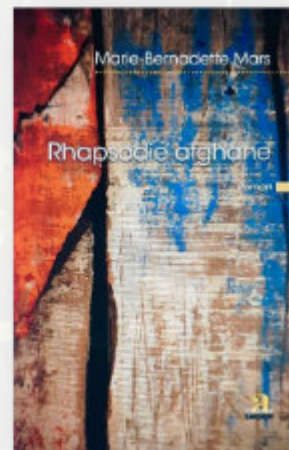
De 2016 à la prise de Kaboul par les talibans, un roman intense qui inscrit une relation intime dans l'histoire, la littérature, le cinéma, un roman où le concret côtoie l'émerveillement, où le style se libère pour s'accorder aux aspirations humaines.

Philologue classique et bachelière en philosophie, **Marie-Bernadette Mars** est passionnée par la littérature, les voyages, la photographie. Dans ses textes, elle aime suivre des destins individuels confrontés à l'histoire collective et aux événements de l'époque qu'elle décrit. Elle est membre de l'AEB et de l'AREAW

A l'issue de la rencontre un goûter convivial vous sera offert.

**Manifestation gratuite (chapeau à la sortie !)**

**Inscriptions à la bibliothèque :** 087/64.65.49 - [bibliotheque@olne.be](mailto:bibliotheque@olne.be)



Bernadette Mars, Rhapsodie afghane



### QUELQUES TRAVAUX RÉCENTS EN UN COUP D'ŒIL !



Placement de plusieurs radars préventifs sur le territoire olnois.

#### Découvrez notre galerie online

Envie d'en savoir plus sur le travail réalisé au quotidien par les services Voirie et Travaux ? Davantage de clichés sont à découvrir sur [www.olne.be](http://www.olne.be)



Nettoyage du village d'Olne.



Déneigement et entretien du matériel.



Après un hiver froid et blanc, il est temps de se réchauffer avec un bon couscous!!! Les enfants et l'équipe de La Marjolaine vous attendent nombreux!

### NOTRE GRAND COUSCOUS ANNUEL!!!

Vendredi 15 mars 2024  
Dés 18h30  
À la salle Théo DUBOIS,  
Rue du Presbytère 8  
4877 Olne



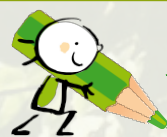
LA MARJOLAINE

RESERVATIONS: Tel: 087/26.85.16

GSM: 0477/26.37.13

@: [la\\_marjolaine@skynet.be](mailto:la_marjolaine@skynet.be)

PRIX: Enfants(12ans) 10euros Adultes 20euros



## la Marjolaine

ASBL La Maison Heureuse

### NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Vous avez un peu de temps libre ? Vous possédez un véhicule ?

Venez rejoindre l'équipe de bénévoles qui s'est constituée autour des enfants de la Marjolaine, à Olne.

Il vous sera essentiellement demandé de conduire les enfants là où ils doivent se rendre.

Le défraiement est prévu en fonction de la distance.

Donner du temps, c'est recevoir du lien et de la reconnaissance.

Pour des informations complémentaires :  
**087/26.85.16**

Merci à vous au nom des enfants et de l'équipe de la Marjolaine.



## ÉVALUATION DES AMÉNAGEMENTS EXPÉRIMENTAUX

Comme cela avait été annoncé, les autorités communales ont mené une enquête publique pour permettre aux usagers du village d'Olne de faire part de leurs observations sur les aménagements en cours d'expérimentation. Plus de 200 personnes ont répondu à l'enquête.

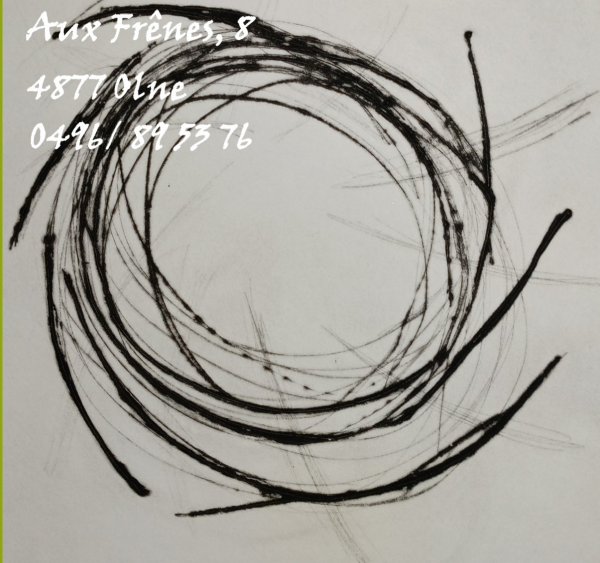
Au regard des réponses fournies et des mesurages réalisés, les décisions suivantes ont été prises avec le SPW :

- maintien du passage alterné à l'entrée du village sur la N604 en venant de Soumagne car celui-ci améliore la situation par rapport à la vitesse des véhicules. De plus, un nouveau radar préventif devrait être installé juste après l'entrée en agglomération et des bandes vibrantes devraient être placées peu avant le passage alterné ;
- démontage des feux tricolores sur la N604 car même si le dispositif permet d'éviter le croisement des camions dans la partie la plus étroite du village et améliore objectivement la sécurité, il induit des comportements inopportuns de la part de certains conducteurs ainsi que des files aux heures de pointe.

La décision sur le sens de la circulation de la Rue des Combattants sera communiquée avant le démontage des feux tricolores.

Les autorités communales restent attentives à la situation afin que d'autres aménagements puissent être imaginés et implémentés par le SPW.

Rosanne Danubio  
Praticienne Reiki usui  
Aux Frênes, 8  
4877 Olne  
0496/895576



Vivre en Conscience  
Devenir qui Je Suis



## COMITÉ SCOLAIRE : TOUTES NOS PROCHAINES ACTIVITÉS

Avant toute chose, le comité scolaire des écoles d'Olne et Saint-Hadelin vous souhaite une belle et merveilleuse année 2024. Qu'elle soit ponctuée de moments de bonheur en famille et entre amis.

Merci à tous ceux qui nous ont rejoints au **marché de Noël** organisé par le Comité des fêtes d'Olne début décembre. C'est sous un froid glacial que vous êtes venus déguster nos assiettes apéros, tartines savoyardes ou notre nouveau cocktail, le Butterfly Winter ! Une édition pleine de succès et de bonne humeur qui marquera les mémoires. Les nouvelles idées sont déjà en route pour l'année prochaine, nous y serons présents, soyez-en certains !

Cette année, nous commençons les festivités par la préparation du **souper Play-Back** qui aura lieu le samedi 6 avril au Hall Omnisport d'Olne. En cuisine, notre équipe de choc sera sur le pont pour préparer de délicieuses assiettes spaghettis. Et sur scène, les enfants et enseignants de primaire se bougeront sur des chansons datant de leur année de naissance, ça va swinguer !

Ensuite, place à la 3ème édition de notre **marche gourmande**, le dimanche 09 juin 2024. Nous vous attendrons le long d'un nouveau parcours afin de vous faire découvrir une autre partie de notre magnifique commune. Une balade de +/- 5 km parmi les beaux sentiers de notre village, avec quelques haltes pour déguster nos bons petits plats. Bloquez la date, nous espérons vous y voir nombreux !

Viendra ensuite la préparation de nos festivités d'été mais nous aurons l'occasion de vous en reparler lors de la prochaine parution.

N'oubliez pas que le comité est composé uniquement de parents d'élèves et de membres du corps enseignant, qu'il agit de façon strictement bénévole et que l'ensemble des bénéfices est consacré au bien-être de nos enfants. Merci déjà pour votre participation et votre soutien ! Et si vous souhaitez nous rejoindre, vous pouvez nous contacter par mail à [comitescolaireolne@gmail.com](mailto:comitescolaireolne@gmail.com)

Le Comité scolaire



Pour « **SEMEURS D'ESPOIR** », c'est une association humanitaire (à 100% bénévole) qui regroupe des Olnois et des Soumagnards. (Retrouvez-la sur )

**Son but :** venir en aide à la détresse morale d'une jeunesse peu scolarisée et sans travail à Manengolé, un village camerounais qui a mal supporté la crise économique.

**Son projet :** construire, équiper et faire fonctionner à Manengolé un centre de formation dans des domaines tels que la couture, l'informatique, la coiffure, l'élevage... pour donner à ces jeunes les outils leur permettant de créer ou obtenir un emploi.

En achetant (de la mi-février à la mi-mars) nos paquets de gaufres (4  pour 5 €) vous pourrez être solidaires du projet..

Point de vente : chez M.-C. et A. Dardenne, La Neuville 2



## Publicités

# 1MAX

*de services*

**0479 867 933 - Olne**

**Abattages, Élagages dangereux  
Tous travaux ext. - Vide maison**



**JCMAX**  
*Locations*



**Location de  
remorque frigo**

**0498 46 73 13  
0479 86 79 33**

## Pour vos travaux de jardinage - Aménagement et entretien



Tonte de pelouse, taille de haies,  
plantations, pose de clôtures, ...

..., petits et grands abattages,  
broyage de branches, ...



**0498/46 73 13 4877 OLNE**

# LAURENTOIT

**Toitures**

## LAURENT SAVELBERG

Sur les Prés, 42  
4877 Olne

| Devis gratuit |  
| Patron sur chantier |  
Agrée Région wallonne

GSM **0473 12 02 02** SITE **www.laurentoit.be**



PE Care SRL

**Pirotte Eva** *Infirmière à domicile*

*Des soins infirmiers à taille humaine ou chaque patient est important...*

Soins d'hygiène, soins de plaies, prise de sang, injections, ...

Tél. : 0497/41.52.45

Olne, Soumagne, Fléron



## Chauffage - Sanitaire

- Installation et rénovation de chauffage central
- Aménagement de salle de bain
- Plomberie
- Débouchage
- Entretien & dépannage 7/7
- Installateur gaz naturel habilité
- Contrôle de réservoir au mazout par dépression
- Panneaux solaires
- Chaudière à bois



Hugues Lambion 0475-22 43 52 | Benoit Notteborn 0477-85 61 54  
Rue des Artisans 27 à 4877 Olne | T. 04-368 97 57 | F. 04-368 97 49 | info@lnchauffage.be

**www.lnchauffage.be**